



AERO-CLUB
Anancy Haute-Savoie
Anancy-Meythet
60 rue de l'Aérodrome
Tél : 04 50 22 04 25 Fax : 04 50 22 70 81

LA FEUILLE VOLANTE

Organe bimestriel d'information de l'AERO-CLUB Anancy Haute-Savoie
74960 MEYTHET

2000 N°22

NOVEMBRE DECEMBRE

LE MOT DU PRESIDENT

Cher(e)s ami(e)s Pilotes,

Sans doute le savez vous tous : notre Club est la cible depuis quelques mois de M. Bosson, Maire d'Anancy et ancien Ministre des Transports. Ce dernier veut que l'Aéro-Club parte du terrain mais il ne propose à ce jour aucune contrepartie. Tout s'est joué par voie de presse et aucun dialogue n'a pu être établi. L'intérêt immobilier que portent les politiques au terrain d'aviation ne doit échapper à personne. Nous avons décidé de réagir avec fermeté et la FNA, par son Président Claude Penot et son responsable de l'Environnement Gérard Vallon-Lorton, nous apporte son expérience et un soutien essentiel. Il faut, pour retarder le plus longtemps possible l'échéance fatale, que notre Club soit **UNI**. Toute faille, même minime, sera exploitée à nos dépens, n'en doutons pas. Je vous invite donc également à doter l'Association 4A (Action pour l'Avenir de l'Aérodrome d'Anancy) de nombreux membres par votre adhésion et votre contribution (modeste : 50 Fr.). Cette association est censée réunir toutes les personnes soucieuses de défendre l'existence du terrain d'aviation. Les pétitions lancées sur Info-Pilote affluent: avez-vous rempli la vôtre ? ? ? Nous vous tiendrons, bien sûr, étroitement informés des développements de cette affaire.

Malgré une disponibilité réduite de nos appareils, au second semestre, liée aux problèmes de la Mécanique sur lesquels nous avons largement communiqué, ainsi qu'à une météo défavorable au second semestre, le total des heures de vols sera de l'ordre de 2500 (2700h en 1999). Le pari des 3000h n'est donc pas réalisé, mais certains indicateurs passent au vert :

➤ un nouveau mécanicien, Gaëtan Cuenin, est embauché à partir du 02 janvier prochain.

➤ le remontage du F-GNNR a notablement progressé avec l'aide d'un mécanicien extérieur : M. Colombey. Son achèvement est prévu pour fin janvier/ tout début février.

➤ le F-BOMI revole pour la plus grande satisfaction de ses fans depuis cet automne.

Par ailleurs, afin de mieux vous informer des (nombreux) dossiers qui doivent être traités par le comité d'un aéro-club, des réunions, dont la forme reste à préciser, seront organisées en 2001. L'un de ces dossiers consiste à réfléchir à l'achat d'un ULM au Club, mais ce point fera l'objet d'une large concertation au sein du Club.

Je profite aussi de cette page pour vous souhaiter, au nom du Comité Directeur, tous nos meilleurs vœux pour 2001 et d'excellentes fêtes Venez nombreux à l'apéritif de la traditionnelle soirée des " vœux du Président " le samedi 6 janvier 2001 à 19 heures à La Cabane de Mermoz.

Bons vols.

Michel AYOUB



LA RUBRIQUE DES HONNEURS.

Bravo aux nouveaux brevetés :
A réussi au TT :

Philippe ROUSSET

A réussi au BB :

Luc CLAUX

INFORMATIONS OFFICIELLES

La METEO

Du 01/11/2000 au 31/12/2000

12 jours de beau temps.
20 jours de temps moyen.
26 jours de mauvais temps
dont 6 jours de brouillard.

Les Heures de Vol

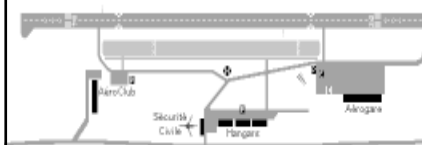
Du 01/11/2000 au 31/12/2000

275 heures de vol cette année
contre 276 heures en novembre-
décembre 1999 soit une **perte de 4
heures.**

Pour l'année 2000 le club
totalise **2611 heures de vol** soit une
perte de 147 heures.

Dans ce numéro :

Le billet du Président	1
Informations	1
Avenir de l'Aéro-Club	2
Renouvellement des Cadres	2
Les petites astuces de Serge BECONCINI	2





INFORMATIONS IMPORTANTES

Tous les Comptes-Rendus des réunions du Conseil d'Administration sont affichés et insérés dans le classeur accessible à tous.

Lisez-les !

La **FEUILLE VOLANTE** est l'organe d'expression de tous les membres de l'Aéro-Club.

Ecrivez vos idées et faites les passer à Gérard WINTZ qui se fera un plaisir de les insérer dans le prochain numéro.

Alors à vos plumes !... pour mieux voler



L'Avenir de l'Aéro-Club

Depuis une dizaine d'années, et par pure volonté électoraliste, les maires du District de la région d'Annecy remettent régulièrement sur le tapis la fermeture de l'AERO-CLUB d'Annecy. J'ai bien dit l'Aéro-Club et non pas l'Aéroport.

L'Aéroport sert le monde de affaires, permet à des entreprises importantes de continuer à avoir leur siège à Annecy.

Il n'est même pas question d'interdire la circulation des avions privés (enfin pas pour l'instant) le terrain restera ouvert à la Circulation Aérienne Publique et la cinquantaine d'avion et d'ULM basés sur le terrain d'Annecy et garés dans les hangars ne sont pas visés (enfin pas pour l'instant).

M Bosson, ancien Ministre des Transports, maire d'Annecy et président du District des 10 communes riveraines d'Annecy a fait voter les règles d'utilisation du terrain les plus strictes de France il y a quelques années déjà :

Tours de pistes en semaine

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Tours de pistes le Samedi

De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Tours de pistes le dimanche

9h00 à 12h00

L'Aéro-Club fera 2500 heures cette année avec six avions quand tout va bien (cinq depuis août) il en faisait entre 3500 et 4500 il y a une dizaine d'année avec une dizaine d'avions.

Les maires ont clairement dit que le District ne lâcherait pas un franc pour la rénovation de l'Aérogare tant que l'Aéro-Club serait présent sur le terrain.

Les permis de construire sont donnés à tours de bras pour des terrains au pieds de la tour, tous les champs autour de la plate-forme ont disparus.

Il est clair que, à terme, tous les gens bien intentionnés de la région ont des projets très lucratifs pour cette magnifique plaine.

Il faut savoir également (personne n'en parle pour l'instant) que la décision de construire le nouvel hôpital d'Annecy à été prise il y a déjà un an (l'ancien hôpital est sur une très belle petite colline en centre ville à cinq minutes du Lac). Ce nouvel hôpital sera à l'écart de la ville, dans une zone boisée, le long d'une petite rivière,

TRES EXACTEMENT DANS LE TOUR DE PISTE

MM PENOT (FNA) et BOMEL (UR11) sont venus à Annecy début octobre pour voir ce qui pouvait être fait.

La lettre d'Info Pilote de décembre est la première action entreprise et je vous invite à la remplir et à la faire remplir par un maximum de personnes et à nous les faire parvenir.

L'association 4A : Action pour l'Avenir de l'Aérodrome d'Annecy déjà créée prémonitoirement par Marianne Maire-Shaw il y a quelques années, à pour but de défendre tous les utilisateurs de la plate-forme et tous ceux qui ne veulent pas voir un jour l'aérodrome transformé en une vaste ZUP (Zone à Urbaniser en Priorité ! !). Cette association a le soutien de la FNA. Une modeste cotisation de 50 Francs est demandée. Le Club vous proposera d'adhérer à la 4A lors du renouvellement de votre cotisation 2001 mais vous pourrez également proposer une carte à toute autre personne, même non pilote.

Gérard Wintz

Les petites astuces de

Serge Beconini

Démarrage en hiver

N'oubliez pas, être un bon pilote passe par des choses simples : un entraînement régulier, un entretien et une automatisation des connaissances, l'application des règles et des consignes de sécurité.

On ne monte pas dans un avion comme on monte dans sa voiture : Il faut s'y préparer.

L'hiver arrive et les démarrages moteurs sont plus difficiles. Revoyez la procédure dans le manuel de vol " Démarrage à froid "

Attention à ne pas trop solliciter le démarreur, le risque est de vider la batterie déjà faible et surtout de mettre le feu par échauffement des câbles d'alimentation.

Donnez-vous 10 secondes maxi au premier coup de démarreur. Si le moteur ne tourne pas vérifiez votre avion : très souvent les commandes ne sont pas dans la position correct mixture, magnétos ou les injections ont été insuffisantes.

Attendez 30 secondes avant le deuxième essai..

Si le résultat est encore infructueux attendez une minute avant le troisième et dernier essai.

N'insistez pas, revoyez toute la séquence ou demandez assistance.

Cotisations 2001 / Tarifs 2001.

Les licences FNA sont disponibles depuis début décembre et vous pouvez renouveler dès à présent votre adhésion au Club. La cotisation annuelle " Club " passe de 1250 à 1350 Francs (elle n'avait pas été augmentée depuis 4 ans). Elle sera maintenue au tarif 2000 jusqu'au 15 janvier 2001 : venez vite vous inscrire auprès de Sonia, d'un instructeur ou d'un membre du Comité.

L'auto-assurance " casse " de 500 Francs, applicable aux seuls brevetés, reste inchangée. Elle est destinée à couvrir les " petites casses " non couvertes par notre Assureur ou inférieures à la franchise établie pour chaque appareil.

Le prix des heures de vol des avions variera en fonction du prix de l'essence AVGAS 100 LL comme en 2000...contrairement au Super Auto, elle n'a pas encore baissé ! !Hélas !!(8,45 F/l).

Une augmentation de 10 Fr. sur les heures d'instruction en vol a été décidée : cette variation profitera uniquement aux instructeurs, la part du Club reste inchangée.

Le prix des heures d'instruction au sol ne subit pas d'augmentation.

Poste de responsable " Mécanique " au Comité Directeur.

Aucun candidat ne s'est manifesté jusqu'à présent pour remplacer Serge Garda dans cette fonction. Les volontaires sont toujours bienvenus. Cependant, l'échéance de mars/avril approche et des solutions, pour palier le manque de candidat, sont à l'étude.